

Lekha Dodi

Parachat
Ah'aré Moth
Kédochim

Lag Baomer, mercredi 2 mai au soir

« Le Droit des Parents » - Par RAV Moché MERGUI - Roch Hayéchiva

La Torah dit (*Vayikra, Parachat Kédochim* 19-2 et 3) : « *Soyez SAINTS car Je suis SAINT moi l'Et. votre D. . Chacun craindra sa mère et son père et vous observerez mes Chabbat : Je suis HACHEM* ».

La première Mitsvah citée dans la *Parachat Kédochim* impose à la fois de craindre ses parents et d'observer le *Chabbat*. En quoi réside le rapport entre ces deux Mitsvot ? *Rachi* explique : bien que Je t'aie ordonné le respect du père, s'il te dit « profane le chabat », ne l'écoute pas. Et cela est valable pour tous les commandements car « *Je suis l'Et. Votre D.* ». Toi et ton père, vous devez M'honorer, c'est pourquoi tu ne dois pas l'écouter s'il s'agit d'annuler Mes paroles.

La Torah donne une grande importance au fait d'honorer effectivement ses parents. Il s'agit du Cinquième des Dix Commandements. Nos maîtres nous enseignent qu'il y a trois associés pour la création de l'homme : *Hakadoch Barouh' Hou*, le père et la mère.

Le père fournit la substance blanche, la mère la substance rouge et *Hakadoch Barouh' Hou* insuffle le souffle de Vie. Sans *Hachem*, il n'y a pas de Vie, ni de développement des 5 sens : l'ouïe, l'odorat, le toucher, la parole, et le goût.

Le *Choulh'an Aroukh* précise : si le père dit à son fils de transgresser les préceptes positifs ou négatifs de

la Torah, et même les Mitsvot rabbiniques, le fils ne lui obéira pas. En effet, les Mitsvot *DéRabanan* ont valeur de Commandements divins, comme il est dit: (*dévarim* 17-2) : « *tu ne t'écarteras pas ni à droite ni à gauche de ce qu'ils t'indiqueront* ».

Le père ne peut donc pas empêcher son enfant de se réconcilier avec une personne, car il est interdit de haïr un *Ben Israël*. Si le fils veut aller dans une *Yéchiva* ou prier dans un endroit où il a plus de profit spirituel que là où son père prie, le fils n'est pas tenu d'obéir à son père. De même, si le fils veut épouser une femme totalement cachère, les parents ne peuvent pas l'en empêcher.

« *SOYEZ SAINTS ! CAR JE SUIS SAINT, MOI L'ET. TON D.* ». La sainteté commence par le respect des parents à la condition que l'observance du CHABBAT et que TOUTE LA TORAH soit honorée, car c'est *MOI L'ET. ton D. qui te l'ordonne.* »

Horaires Chabat Kodech Nice – 5778/2018
vendredi 27 aveil-12 iyar entrée de Chabat 19h45
**pour les Séfaradim il faut réciter la bénédiction*
de l'allumage AVANT d'allumer
*les lumières de Chabat**
samedi 28 avril-13 iyar
réciter Chémâ avant 9h16
fin de Chabat 21h16 – Rabénou Tam 21h53

Rabi Akiva et ses élèves

La période du ömer rappelle la mort des élèves de Rabi Akiva qui ne se respectaient pas. Je vous propose ici un cours extraordinaire de *Rav Pinhas Erlanger* rapporté dans Dorech Tov Omer.

Il est écrit au traité Yebamot 62b que Rabi Akiva avait 12000 paires d'élèves c'est à dire qu'ils étudiaient à deux ils sont tous morts dans la période du omer. Pourquoi sont-ils tous morts ? « Mipne shelo naagou kavod ze laze », ils ne se comportaient pas avec respect et considération l'un envers l'autre!

Et la guemara de continuer, « Vehaya aolam shamem », le monde était détruit, en désolation, par la perte de ces 24000 élèves de Tora.

Après quoi Rabi Akiva se rend chez les maitres du sud et a enseigné la Tora à cinq élèves, cinq h'ah'amim : Rabi Meir, Rabi Yehouda, Rabi Yossi, Rabi Chimon et Rabi Elazar ben Chamoua et ce sont eux qui vont tenir la Tora.

Sans aucun doute Rabi Akiva a traversé un drame, perdre 24000 élèves, déjà des personnes, mais en plus des élèves, le traumatisme doit être énorme, surtout dans une période aussi courte.

Tout homme qui vivrait, D'IEU préserve, une telle situation rentrerait dans une déprime très profonde jusqu'à la fin de ses jours mais Rabi Akiva avec une force surhumaine ne déprime pas et va reconstruire une yeshiva. Il se relance. Il trouve cinq nouveaux élèves et avec eux il fait redémarrer le monde.

Comment Rabi Akiva, habitué à enseigner à 24000 personnes, enseigne maintenant à cinq ! Que leur a-t-il dit en premier ? « Mes chers élèves, j'avais 24000 élèves qui sont tous morts car ils ne se respectaient pas, s'il vous plaît, je vous demande, à vous, de vous respecter. Il faut que ça soit le concept qui vous accompagne chaque jour. Nous allons ouvrir une nouvelle yeshiva, je vous en supplie, aimez-vous les uns les autres, aimer le Klal Israël, ne cessez pas d'augmenter le respect et l'amour entre vous. ». Il ne veut pas recommencer la même chose. Il a sûrement répéter ce shiour régulièrement.

Qui sont ces cinq élèves ?

Est-ce que les cinq élèves ont suivi la leçon de Rabi akiva ? On retrouve l'enseignement de ces cinq élèves où chacun va parler du respect. Ils adhèrent au discours et vont exceller dans le respect.

Rabi Chimon dit dans (Avot 4-10), « vehévé shéfal rouah bifné kol adam », fais toi petit, ne monte sur la tête de personne, fais toi discret.

Si on réfléchit sur cette phrase : l'homme doit s'annuler et s'effacer devant tout le monde, même

devant l'homme le plus simple, même devant son inférieur.

Rabi Yehouda bar Ilay (Chir Hachirim Raba) "tout celui qui accueille son ami c'est comme s'il accueille la chéh'ina" ! Salue-le comme si tu étais en train de parler à D' IEU. On voit jusqu'où va le respect : dire un bonjour shéh'inatik !

Rabi Yossi ben H'alafta (traité Shabat 118B) "Je n'ai jamais causé de peine à quiconque. Quand j'étais en présence des autres, je n'ai jamais mis personne mal à l'aise. En ma compagnie tout le monde était toujours agréable. Je ne transgressais jamais la parole de mes amis". Il s'effaçait tellement, disait oui à tout, à tel point que si ses amis lui disent d'aller faire birkat cohanim (alors qu'il n'est pas Cohen) il va le faire... il a toujours cherché à faire plaisir à tout le monde.

Rabi Chimon bar Yoh'ay (traité Brahot 43B) "Il convient à l'homme de se jeter dans une fournaise de feu pourvu qu'il ne fasse pas honte à son ami en public" ! C'est sans aucun doute une expression très sévère. Il vaut mieux mourir qu'empiéter sur la sensibilité de l'autre. Lorsque Rabi Chimon a fait sa yeshiva, c'est écrit dans le Zohar Hakadosh qu'il va dire à ses élèves : « anan, bah'avivouta talya milta », toute la réussite de notre yeshiva c'est l'amour, le respect que chacun témoignera pour l'autre. C'est dans la gentillesse qui se tramera entre nous, que dépend toute la réussite de notre yeshiva. S'il n'y a pas d'amour la yeshiva ne tient pas.

Rabi Elazar dit (Avot 2-10) « yehi kavod h'avereh'a h'aviv aleh'a keshelh'a », le respect de ton ami, ton semblable doit être aussi cher que le tien.

Rabi Akiva va réussir, ses cinq talmidim vont être toujours investis dans le kavod de l'autre.

On voit de la mort des 24000 et des enseignements des cinq nouveaux talmidim combien est stricte et sévère est la notion du rapport à autrui.

Dans le Talmud les gens qui étudient ensemble on les appelle des h'averim, un homme ne peut s'appeler un talmid haham celui qu'on appelle haver, haver milachon h'ibour, celui qui est en lien, en bonne relation, sinon toute sa Tora n'est pas digne d'un talmid haham. H'averout ce n'est pas être un copain c'est être poli, être correct, avoir un lien, tout le monde a envie de se lier à lui, on se sent en bonne compagnie. Le talmid haham est un synonyme de h'aver, celui qui ne fait jamais de problème, qui est gentil et ami avec tout le monde. Un juif doit être l'ami de tout le monde. Celui qui n'a pas de bonnes midot, de bonnes relations avec les autres n'est pas digne d'être un talmid haham. Celui qui fait attention à chaque pas, de ne pas gêner l'autre, si il se met à étudier la Tora il va réussir.

Ne pas être cruel

Au chapitre 17-13 la Tora donne le commandement de recouvrir le sang "kisouy adam" après avoir abattu certaines bêtes et les volailles. Le Sefer Hah'inouh' 187 écrit : le commandement de recouvrir le sang veut que du fait qu'on ait abattu l'animal et verser son sang pour le consommer il convient de recouvrir le sang pour ne pas être imprimé de la caractéristique de cruauté ! Il est en soi intéressant de noter que la Tora nous autorise de consommer la viande animale. Les peuples encore aujourd'hui sont outrés de l'abattage rituel que nous pratiquons, il est inutile de rappeler que leurs méthodes d'abattage ne sont pas moins barbares si ce n'est plus. L'interdiction faite aux juifs de ne point abattre les animaux selon le rite de la chéh'ita n'a rien d'une bataille pour la défense des animaux mais est purement le syndrome de l'antisémitisme. Par tous les moyens ils veulent nous

attaquer et ce jusqu'à ce qu'il se passe dans notre assiette. Rappelons tout de même que si les nations ne nous laissent pas pratiquer les règles de la chéh'ita nous en sommes-nous mêmes responsables... Si D'IEU merci les produits cachères se sont multipliés dans nos esprits il y a encore trop de gens qui ne mangent pas cachère ! On devrait s'investir pour qu'il y est plus de gens qui mangent cachère plutôt que de se battre contre ceux qui font manger les autres cachères... !

Rav Chilo Ben David (Haparacha Hamah'kima) rappelle que la Tora qui nous demande ici de réfléchir sur la cruauté que pourrait susciter l'abattage de toute bête, est une des qualités d'Israël comme l'enseignent nos Sages qui voient en Israël la vertu de "rah'manoute" (nb : si nous devons avoir de la sensibilité pour la bête que nous abattons pour consommer à fortiori qu'il faut être rah'manoute les uns envers les autres, il ne faut pas rabattre notre cruauté sur les humains. La

cachéroute n'est pas antinomique avec respect et pitié des créatures, bien au contraire ici à travers la mitsva de kisouy adam la Tora veut qu'on acquiert la qualité de respect et sensibilité des créatures animales à fortiori envers les humains...)

Rav Chilo rappelle les propos de Rabéno Yona qui voit dans la mitsva de subvenir aux besoins du nécessiteux le moyen de corriger notre cruauté ! Tout celui qui a pitié des autres il bénéficiera de la pitié divine mais tout celui qui est cruel envers les autres s'attire l'absence de pitié divine ! C'est également la raison pour laquelle il est interdit de faire souffrir gratuitement un animal, poursuit Rav Chilo au nom du Rambam, sauf s'il y a un intérêt pour l'homme telle la consommation de l'animal. De même si c'est à des fins médicales, tel que le stipule le Choulh'an Arouh' (E'A 5-14). Rav Moché Fensetin écrit qu'il convient de ne pas tuer directement des insectes afin de s'éloigner de la cruauté !

La Médisance

Dans notre paracha au chapitre 19 verset 16 la Tora répète encore l'interdiction de médire sur autrui. Rav Moché Sheinerman (Ohel Moché) rapporte deux idées fondamentales au sujet de la médisance :

Le H'afets H'aïm n'avait pas pour habitude de pardonner à ceux qui médisent, il expliquait : ce qu'on pardonne facilement aux autres c'est ce qu'on transgresse soi-même. Si, comme aujourd'hui, on respecte et accepte la faute de l'autre c'est bien souvent une preuve qu'on est soi-même atteint de la même faute. Celui qui ne condamne pas le mal c'est qu'il est lui-même dans le mal ! Défendre les médisants est une preuve qu'on est soi-même un médisant.

Rabi Yérouh'am disait : si on dit du mal sur l'autre c'est qu'on est insensible à l'autre ; au moment où on médit devrait retentir en nous le cri de l'autre qui nous dit "s'il te plaît ne me déshonore pas, aie pitié de moi", si on entendait cette voix il nous serait totalement impossible de frapper l'autre par notre langue.

**Le Lekha Dodi est dédié à la mémoire de
Monsieur Yaakov Ben Mordéh'aï Martiano
zih'rono livrah'a**

**Le Lekha Dodi est dédié à la mémoire de
Monsieur Pinh'as ben Messaouda Zerbib
zih'rono livrah'a**

Que nous apprend cette tenaille créée au crépuscule du sixième jour de la Création ?

Les Maîtres nous éclairent :

Rabi Yitsh'ak Magrisso dans son *Méam Loez* développe une idée géniale : l'homme constate de toute évidence son imperfection et peut se demander s'il arrivera un jour à corriger ses erreurs et ses vices, il se demande surtout s'il existe le moyen de les dresser. A cela l'auteur de Avot le rassure : sache que depuis le début de la création D'IEU a créé la tenaille, cet outil qui permet de réparer et créer. La solution existe avant même que le problème ne surgisse. D'IEU a créé la solution, et de plus la solution précède le problème.

Tiferet Israël explique qu'il fallait que la première tenaille soit créée par D'IEU lui-même puisqu'elle servira pour confectionner des outils saints ! La création première ne désigne pas seulement l'incapacité physique d'exister tant que D'IEU ne crée pas l'élément, si cela est vrai, je veux dire si toute chose ne peut exister uniquement si D'IEU l'a d'abord créé, cela va bien plus loin qu'une idée purement technique. Tout élément créé se doit de passer d'abord par les mains de D'IEU pour imprimer une dimension surnaturelle (sainte). La création mère qui est le produit de D'IEU répond aux exigences divines à tous les niveaux. Ainsi lorsque l'homme à son tour usera des créatures divines il pourra les user selon leur modèle initiale. For est de constater que ceci est dit même sur des objets inanimés et inertes, parce que (peut-être) que l'homme doit transcender la matière et lui reconnaître son sens bien plus profond.

Rav Israël Meir Lau dans son *Yah'el Israël* soulève une question majeure : en vérité cette Michna qui énumère ce qui a été créé au crépuscule du sixième jour elle compte des éléments de hautes valeurs telles les Tables données au Mont Sinaï ou encore le bâton avec lequel Moché opèrera la sortie d'Egypte etc., comment comprendre que la tenaille ait une place parmi ces choses ? La tenaille représente le travail effectué par l'homme, celui qu'il a le droit de réaliser dans ce monde ci appelé "olam hamaâssé" – le monde du faire (fer - comme la tenaille). On peut étendre cette idée en rappelant que D'IEU laisse la place à l'homme dans Son monde et attend de lui qu'à son tour il devienne acteur (et non destructeur) dans ce même monde et D'IEU lui en offre même les moyens pour agir. L'action de l'homme n'est pas moins importante que toutes les autres choses citées dans cette Michna si tant est que l'homme agisse selon les règles de D'IEU. Même la tenaille, le plus banal des outils est l'œuvre de D'IEU mise à la disposition de l'homme pour qu'il s'inscrive dans le monde où D'IEU attend de lui son investissement.

Au nom du H'atam Sofer il est rapporté le commentateur comme suit : la tenaille sert à attraper un objet qu'on

ne peut prendre dans sa main, c'est comme ça la Tora il y a ce qu'on prend d'elle mais il y a ce qu'elle contient dans son intériorité, dans sa profondeur ! Ce qu'on arrive à attraper de la Tora n'est pas tout ce qu'elle contient, on en est toujours et encore au stade de la tenaille qui veut être le moyen d'attraper quelque chose d'autre. On pourrait dire qu'il faut prendre la Tora avec des pincettes ! La tenaille est l'image de la Tora elle-même, la Tora est sa propre tenaille, elle est la tenaille d'elle-même... Faire de la Tora une tenaille c'est comprendre que la Tora est infinie, universelle, éternelle, profonde, pleine de secrets immenses qu'on ne finit de découvrir. Une aventure sans fin. Tout ce que tu découvres d'elle n'est pas représentatif de tout ce qu'elle renferme. Ne t'arrête pas à ce que tu as découvert tu te priverais de ce qui reste à découvrir.

**Le Journal de la Yéchiva
par Madame V. Attelan**

**Il est arrivé dans le nombre débordant et démonstratif ; le journal de fin de semaine ;
l'à-propos de la Yéchiva ;
comme l'air vaste ; comme un ciel vibrant ;
racontant la perspective ;
et le temps pour la retenir.
Que disent les versets amplifiés,
les commentateurs généreux ?
Et comment suivre leurs détours pour aller le
plus loin possible
A la vitesse du Chabat
avec son neuf des chants retrouvés.**

**Lekha Dodi dédié à la mémoire de
Madame Jocelyne bat H'anna zih'rona livrah'a**